

Qui fait les interventions ?

L'intervenant d'une structure spécialisée partenaire, en binôme avec l'enseignant, réalise les interventions en classe ou en extérieur (dans la mesure du possible) dans le cadre d'une démarche pédagogique cohérente.

Renseignement et inscription

Si vous êtes intéressé par ce programme d'interventions scolaires sur le thème de l'eau et des rivières, n'hésitez pas à nous contacter.

Inscription par le bulletin-réponse téléchargeable sur <https://www.tarn-amont.fr/interventions-scolaires/> à compléter et à nous retourner avant le 15 octobre de chaque année par mail ou courrier à l'adresse suivante (pensez à conserver la copie de votre bulletin) :

Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont

Sainte-Énimie - 48210 Gorges-du-Tarn-Causse

Contact : stephanie.braud@tarn-amont.fr / 04 66 48 47 95



Partenaires financiers de l'action :

Syndicat mixte
du bassin versant
Tarn-amont



Interventions scolaires sur l'eau et les milieux aquatiques

PROGRAMME TARN-AMONT 2025-2026

Le Syndicat Tarn-amont, dans le cadre du contrat de rivière, propose des interventions sur l'eau destinées aux élèves de cycle III des écoles et des collèges publics et privés des communes du bassin Tarn-amont.

Observer, comprendre et préserver l'eau et les milieux aquatiques

L'objectif des interventions est de sensibiliser, d'impliquer et de faire comprendre aux enfants les problématiques liées à l'eau via l'expérimentation et le jeu, pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, respectueux des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

- ANIMATIONS FINANÇÉES À 100%
- LES MODULES S'INTÈGRENT DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES
- CHAQUE CLASSE PEUT SOUSCRIRE À TOUT OU PARTIE DES MODULES PROPOSÉS

Et si cette année vous choisissiez le module C sur les crues et les inondations ?

Module



A

L'eau et la vie

4 séances d'une demi-journée

- l'eau dans tous ses états – le voyage d'une goutte d'eau (1)
- les usages et le patrimoine bâti lié à l'eau (2)
- l'eau en danger (3)
- le fonctionnement d'un écosystème aquatique (4)



Module



B

Être un bon usager de l'eau
chez soi & à l'école

4 séances d'une demi-journée

- de la source au robinet, origine et coût de l'eau potable (5)
- de la maison à la station d'épuration, les bons gestes, l'épuration de l'eau (6)
- visite d'une station d'épuration, une unité de traitement d'eau potable (7)
- mise en situation : les économies d'eau (8)

Module



C

Vivre avec les crues et les inondations

3 séances d'une demi-journée

- les crues et les inondations : des phénomènes naturels (9)
- les inondations et l'Homme : vivre avec les inondations (10)
- les traces des inondations et les moyens de protection et de gestion vis-à-vis des crues (11)



ICI ON AGIT POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES INONDATIONS

1 personne sur 4 est exposée aux inondations sur le Tarn-amont. Le PAPI* Tarn-amont 2024-2029, labellisé en novembre 2023, permettra la mise en œuvre de nombreuses actions notamment pour réduire la vulnérabilité des habitations en zone inondable et favoriser la culture du risque auprès de tous les publics pour que chacun adopte les bons gestes en cas d'inondation !

*Programme d'actions de prévention des inondations